



Lure le 6 mai 2020

ASSEZ !

Exigeons la gratuité des masques ! Reprenons les choses en main : réapproprions-nous notre Sécurité Sociale en exigeant le remboursement des exonérations scandaleuses, en augmentant ses ressources et en rétablissant une gestion démocratique. Ouvrons partout la concertation sur la politique de santé dont nous avons besoin pour que la crise que nous venons de vivre, qui va durer encore un certain temps, ne se reproduise plus : états généraux, cahiers de doléances, observatoires locaux de la santé... Usagers, personnels, élus, inventons ensemble la politique de santé dont notre pays a besoin, il y a urgence et, dès maintenant, exigeons la prise en charge du Covid 19 à 100% par la Sécurité Sociale comme pour tous les soins.

Assez de belles paroles sur l'hôpital, assez de sanglots longs sur les hospitaliers, Mesdames et Messieurs qui nous gouvernez, un peu de dignité, lorsqu'on fait des choix, il faut les assumer.

La population a applaudi les soignants à juste titre : les personnels ont montré la remarquable capacité d'adaptation de l'hôpital et cela n'a été possible que parce que c'est un service public.

Et cela, malgré tous les obstacles sur leur route, conséquences des choix politiques calamiteux depuis de nombreuses années.

Un petit rappel historique :

1979

La Loi pour la première fois permet de supprimer des services et des lits

1990

Premiers grands plans de suppression de lits et d'effectifs

2004

Mise en place de la tarification à l'activité (T2A). L'hôpital est rémunéré selon son activité et devient ainsi une entreprise qui doit maximiser sa production (les actes de soin) en diminuant sa masse salariale

De 2008 à 2018

L'austérité budgétaire s'accroît : 8 milliards d'euros sur le dos des hôpitaux

De 2010 à 2017

La productivité augmente de 15% dans les hôpitaux, les effectifs seulement de 2%

2018

4200 lits fermés sur cette seule année

Au total, c'est près de 100 000 lits qui ont été fermés dans notre pays ces 30 dernières années. Si certains pays arrivent à mieux affronter cette crise sanitaire (avec moins de décès), en plus d'une politique de tests généralisée, c'est qu'ils ont fait le choix de mettre plus de moyens dans la santé, l'Allemagne c'est 8 lits pour 1000 habitants, la Corée du sud 14 lits... pour seulement 6 lits pour la France.

Pour les EHPADs, une récente commission parlementaire préconisait un ratio de 0,6 personnel par résident, sans l'obtenir alors que certains pays pratiquent la politique du 1 pour 1.

Faut-il ajouter le secteur de la Psychiatrie en très grande souffrance encore augmentée avec le covid 19 ?

Les gouvernements successifs ont fait le choix de saborder l'hôpital public. Le choix de l'argent et non de l'humain.

Et n'allez surtout pas croire les belles paroles, le « plus jamais ça » de notre Président car la casse continue de plus belle et la crise actuelle va permettre d'accélérer l'application de la dernière loi « ma santé 2022 », dite loi Buzyn, avec Véran aux manettes qui opérait déjà sous... Touraine.

Les fermetures de lits et suppressions de postes vont continuer comme au CHU de Nancy, au Vinatier de Lyon ou à l'hôpital de Douai les fermetures de services « provisoires » pour cause de Covid 19 comme les Urgences à Concarneau et à Lavelanet, la Chirurgie au Blanc, qui risquent de s'éterniser.

Cela va permettre de labelliser les fameux « hôpitaux de proximité » dans lesquels il n'y aura plus que des soins de suite et de réadaptation (SSR) ou de la médecine à orientation gériatrique. Le reste des établissements, les hôpitaux « pivots » des Groupements Hospitaliers de territoire (GHT) ne vont plus pouvoir faire face à l'augmentation d'activité à moyens constants mais, comme pour le Covid 19, le secteur privé sera là et, comme pour le Covid 19, il prendra en charge ce qui lui rapportera le plus : chirurgie programmée, oncologie...

Tout cela est déjà bien huilé et permettra ce que la loi appelle : aller au bout des GHT en mutualisant avec le secteur privé. C'est vrai quoi, nous sommes un peu ringards à vouloir défendre le public à toute force !

Mais, comme le dit la formule, quand tout sera privé, nous serons privés de tout et pour les soins : dépassements d'honoraires, refus de prise en charge, notamment des bénéficiaires de la CMU... Voilà ce que le privé va nous offrir et nous n'aurons plus d'autre choix que le renoncement aux soins.

L'hôpital public a donc bel et bien été bradé sur l'autel de la rentabilité financière, mais il en est de même pour la recherche avec les conséquences dramatiques suite à l'arrêt des recherches publiques sur les vaccins, par exemple.

Le premier recours a été abandonné à la "liberté d'installation", en fait la privation du droit d'être soigné correctement dans toute une partie de notre pays

Même catastrophe avec le choix d'externaliser la production de matériels nécessaires à la santé : masques, gels, réactifs pour les tests, respirateurs...

Il est plus que temps de nous mêler de ce qui nous regarde : notre santé.

Le Président a dit que nous étions en guerre, argument plus que discutable qui va permettre de museler la démocratie pendant un bon moment.

Il est vrai que notre pays, à l'issue de la pandémie, va se trouver presque aussi exsangue qu'à la sortie de la 2^{ème} guerre mondiale. Alors, rappelons-nous que c'est à ce moment que le Conseil National de la résistance (CNR) a créé la Sécurité Sociale, a nationalisé les industries dont les productions étaient indispensables à la vie de la nation. Reprenons les choses en main !



COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15

Tél : 09 67 04 55 15

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/>

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02